



CHAMPIONNAT DRÔME ARDECHE D'AVIRON 2018

Manche 1 le dimanche 14 octobre 2018

Base d'Aviron Tain
 93 av. Gabriel Péri
 Tain Nord - RN7
 26600 Tain l'Hermitage

AVANT-PROGRAMME

1/ Règlement de la course

- Code des courses de la FFA.
- Parcours en ligne dans le sens du courant sauf J14.
- Distance: de 500m à 3000m selon catégorie
- Départs non tenus

2/ Embarcations

- Voir ordre et type des épreuves dans le tableau ci dessous :

Matin

<i>n°</i>	<i>dénomination</i>	<i>distance</i>
1	J14H8x+ Huit de couple avec barreur Jeune 14 Homme <i>(voir paragraphe 10)</i>	3000 m
2	J14F8x+ Huit de couple avec barreur Jeune 14 Femme <i>(voir paragraphe 10)</i>	3000 m
3	J14H4x+ Quatre de couple avec barreur Jeune 14 Homme <i>(voir paragraphe 10)</i>	3000 m
4	J14F4x+ Quatre de couple avec barreur Jeune 14 Femme <i>(voir paragraphe 10)</i>	3000 m
5	J14H4Yx+ Quatre de couple yolette avec barreur Jeune 14 Homme <i>(voir paragraphe 10)</i>	3000 m
6	J14F4Yx+ Quatre de couple yolette avec barreur Jeune 14 Femme <i>(voir paragraphe 10)</i>	3000 m
7	SF2x Deux de couple Senior Femme	1 500 m
8	J16F2x Deux de couple Junior Femme	1 500 m
9	J18F2x Deux de couple Junior18 Femme	1 500 m
10	J16F2- Deux de pointe sans barreur Junior Femme	1 500 m
11	J18F2- Deux de pointe sans barreur Junior18 Femme	1 500 m
12	SH1x Skiff Senior Homme	1 500 m
13	J16H1x Skiff Junior16 Homme	1 500 m

14	J18H1x	Skiff Junior18 Homme	1 500 m
15	J18H4x	Quatre de couple sans barreur Junior18 Homme	1 500 m
16	J18H4+	Quatre de pointe avec barreur Junior18 Homme	1 500 m
17	MH2xC	Canoë double Master Homme loisir	1 000 m
18	MF2xC	Canoë double Master Femme loisir	1 000 m
19	MH2x	Deux de couple Master Homme	1 000 m
20	MF2x	Deux de couple Master Femme	1 000 m
21	SF4x	Quatre de couple sans barreur Sénior Femme	1 000 m
22	J12H4Yx+	Yolette de couple avec barreur Jeune12 Homme	500 m
23	J12F4Yx+	Yolette de couple avec barreur Jeune12 Femme	500 m

Après-midi

<i>n°</i>	<i>dénomination</i>		<i>distance</i>
24	DEBM4Yx+	Yolette de couple avec barreur Débutant Mixte	500 m
25	J14H4x+	Quatre de couple avec barreur Jeune 14 Homme	500 m
26	J14F4x+	Quatre de couple avec barreur Jeune 14 Femme	500 m
27	SH2x	Deux de couple Senior Homme	1 500 m
28	J16H2x	Deux de couple Junior16 Homme	1 500 m
29	J18H2x	Deux de couple Junior18 Homme	1 500 m
30	J16H2-	Deux de pointe sans barreur Junior Homme	1 500 m
31	J18H2-	Deux de pointe sans barreur Junior18 Homme	1 500 m
32	SF1x	Skiff Senior Femme	1 500 m
33	J16F1x	Skiff Junior16 Femme	1 500 m
34	J18F1x	Skiff Junior18 Femme	1 500 m
35	J18F4x	Quatre de couple sans barreur Junior18 Femme	1 500 m
36	MH4Yx+	Yolette de couple avec barreur Master Homme loisir	1 000 m
37	MF4Yx+	Yolette de couple avec barreur Master Femme loisir	1 000 m
38	MH4x	Quatre de couple sans barreur Master Homme	1 000 m
39	MF4x	Quatre de couple sans barreur Master Femme	1 000 m
40	SH8+	Huit de pointe avec barreur Senior Homme	1 000 m

3/ Réunion des délégués

Elle aura lieu le dimanche 14 octobre 2018 à 9 heures dans les locaux du club.

4/ Engagements

- Réservés aux rameurs en possession de la licence FFA 2019, à jour de leurs certificats médicaux.
- Les inscriptions sont à réaliser sur le serveur fédéral (<http://www.clubaviron.net/>) entre le Lundi 1 octobre 2018 à 8 heures et le Jeudi 11 octobre 2018 à 17h.
- Les inscriptions pour la course 24 débutant 4YX+ sont à réaliser par courriel à aviron2607@mbsport.fr à l'aide du modèle joint. Ceci dans les mêmes délais que les autres épreuves.
- Vous ne trouverez pas de courses mixtes car la nouvelle réglementation autorise des rameuses dans les courses masculines. Un équipage ayant au moins un homme doit courir

dans une course masculine.

- La catégorie Vétéran devient Master
- Si votre équipage n'est pas complet vous pouvez tout de même l'inscrire en laissant vide les places manquantes. Si vous avez déjà prévu votre mixte avec d'autres clubs merci d'inscrire chacun de votre côté votre équipage incomplet et de nous informer pour que nous opérons la fusion. Si votre équipage est réellement incomplet, et que d'autres sont dans ce cas là nous effectuerons la fusion côté comité (pour la course n°1 ce sera sans concertation des clubs - ajustement possible lors de la réunion des délégués).

Attention : toutes les inscriptions qui ne seront pas sur le modèle joint ne seront pas prises en compte.

5 / Tirage au sort - programme

- Le tirage au sort aura lieu le jeudi 11 octobre 2018.
- Le programme sera disponible sur le site internet du comité Drôme Ardèche d'Aviron à partir du vendredi 12 octobre 2018. Il ne sera pas distribué aux clubs.

6/ Classements, résultats

- Un classement à la place sera effectué pour chacune des courses. En cas de courses à plusieurs manches, un classement au temps sera effectué.
- Les résultats seront affichés à la base nautique, diffusés par courriel aux clubs participants et disponibles sur le site Internet du comité Drôme Ardèche d'Aviron.

7/ Remise des prix

Elle sera effectuée en fin de chaque demi journée. Une médaille pour les premiers de chaque course, sauf course n°22 J12HYx+ et 23 J12FYx+, une médaille pour chaque participant.

8/ Horaires des courses

- Le matin, début des courses à 10 heures puis toutes les 8 minutes.
- L'après-midi début des courses à 14 heures puis toutes les 8 minutes.

Le comité Drôme Ardèche d'Aviron se réserve le droit de regrouper des courses et de modifier les horaires suivant le nombre d'engagés.

9/ Sécurité

Elle sera assurée pendant les horaires de compétition sur l'eau par le comité Drôme Ardèche d'Aviron avec l'aide à terre d'une antenne de l'UNASS.

10/ Programme Jeunes

- Les courses n°1 à 6 comptent comme épreuves longue distance inscrites au programme jeunes. Pour rappel : chaque jeune doit avoir participé à au moins une épreuve longue distance pour pouvoir s'inscrire au championnat national.
- Les courses se dérouleront sur 3000 m avec un virage au piquet à mi-course (2x1500m)
- Les rameurs partiront de l'arrivée pour aller faire demi-tour au départ et revenir à l'arrivée.
- Les mixtes de club sont autorisées.